

Ordonné: Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général mardi prochain.

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat des certificats montrant que—

L'honorable Walter Edward Foster,
Henry Herbert Horsey, Ecuyer, et
Hance James Logan, Ecuyer

respectivement, ont été appelés au Sénat.

Ces certificats sont alors lus par le greffier comme suit:

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du six décembre mil neuf cent vingt-huit* (1928), Henry Herbert Horsey, écuyer, de Cressy, dans la province d'Ontario, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province d'Ontario.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, le 14 décembre 1928.

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du six décembre mil neuf cent vingt-huit (1928); l'hon. Walter Edward Foster, de la cité de St-John, dans la province du Nouveau-Brunswick, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province du Nouveau-Brunswick.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, le 14 décembre 1928.

CANADA

MINISTÈRE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par commission, sous le Grand Sceau, portant la date du vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-neuf (1929), Hance James Logan, écuyer, C.R., de Amherst, province de la Nouvelle-Ecosse, et de le nommer membre du Sénat et sénateur pour ladite province de la Nouvelle-Ecosse.

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, le 5 février 1929.

Ordonné: Que ces certificats soient déposés sur la table.

L'honorable Président informe le Sénat que plusieurs sénateurs attendent d'être présentés.